

**Assemblée générale**

Distr.: Limitée
23 avril 2008
Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique
Cinquante et unième session
Vienne, 11-20 juin 2008**

**Ordre du jour provisoire de la cinquantième et unième
session***

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection du Bureau.
4. Déclaration du Président.
5. Débat général.
6. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
7. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
8. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-cinquième session.
9. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-septième session.
10. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle.
11. Espace et société.
12. L'espace et l'eau.

* Le présent document n'a pas été présenté dans le délai requis conformément à la règle des 10 semaines en raison de la date de finalisation du rapport du Sous-Comité juridique du Comité sur les travaux de sa quarante-septième session tenue à Vienne du 31 mars au 11 avril 2008.



13. Coopération internationale en vue de promouvoir l'utilisation de données géospatiales de source spatiale pour le développement durable.
14. Questions diverses.
15. Rapport du Comité à l'Assemblée générale.

II. Annotations*

3. Élection du Bureau

Conformément aux décisions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à ses quarante-neuvième et cinquantième sessions, entérinées par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/111 du 14 décembre 2006 et approuvées dans sa résolution 62/217 du 22 décembre 2007, le Comité élira Ciro Arévalo Yepes (Colombie), Suvit Vibulsresth (Thaïlande) et Filipe Duarte Santos (Portugal) respectivement Président, premier Vice-Président et deuxième Vice-Président/Rapporteur pour la période 2008-2009.

À sa quarante-cinquième session, en 2008, le Sous-Comité scientifique et technique a élu Aboubekr Seddik Kedjar (Algérie) Président du Sous-Comité pour un mandat de deux ans (A/AC.105/911, par. 9).

À sa quarante-septième session, en 2008, le Sous-Comité juridique a élu Vladimír Kopal (République tchèque) Président du Sous-Comité pour un mandat de deux ans (A/AC.105/917, par. 1).

4. Déclaration du Président

Une fois que le Comité aura adopté son ordre du jour et élu son Bureau, le Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Comité qui se sont produits depuis sa cinquantième session.

5. Débat général

Le Comité commencera ses travaux de fond par un débat général.

6. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques

Au paragraphe 43 de sa résolution 62/217, l'Assemblée générale a prié le Comité de poursuivre, à titre prioritaire, l'examen des moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques et de lui en rendre compte à sa soixante-troisième session, et est convenue que, ce faisant, le Comité pourrait continuer d'envisager des moyens de promouvoir la coopération régionale et interrégionale en s'appuyant sur les exemples fournis par la Conférence de l'espace pour les Amériques et la Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable, ainsi que le rôle que les techniques spatiales pourraient jouer dans la mise en œuvre des recommandations issues du Sommet mondial pour le développement durable.

* Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour qui sera adopté par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

7. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

Dans sa résolution 59/2 du 20 octobre 2004, l'Assemblée générale est convenue que le Comité devait poursuivre, lors de ses futures sessions et à compter de sa quarante-huitième session, l'examen de l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III), jusqu'à ce que le Comité estime que des résultats concrets ont été obtenus.

Au paragraphe 44 de sa résolution 62/217, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que le Comité avait établi un lien plus étroit entre les travaux qu'il menait pour appliquer les recommandations d'UNISPACE III et le travail de la Commission du développement durable en contribuant à l'examen des questions thématiques qui étaient traitées par la Commission, et est convenue que le Directeur de la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat devrait être invité à participer aux sessions du Comité pour informer celui-ci de la façon dont il pourrait contribuer au mieux aux travaux de la Commission et que le Directeur du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat devrait participer aux sessions de la Commission pour faire mieux connaître et promouvoir les avantages des sciences et techniques spatiales pour le développement durable.

À sa cinquantième session, le Comité a revu et achevé sa contribution aux travaux de la Commission du développement durable au titre du module thématique 2008-2009, et qui figurent dans le document A/AC.105/892. Ce document sera distribué lors de la seizième session de la Commission qui se tiendra à New York du 5 au 16 mai 2008.

Le Comité, à sa cinquantième session, est convenu de continuer d'apporter une contribution à la session directive prévue à chaque cycle biennal dans le cadre de son programme de travail pluriannuel, et d'examiner, à ses sessions de 2008 et 2009, sa contribution aux activités de la Commission pour la période 2010-2011.

Le Sous-Somité scientifique et technique, à sa quarante-cinquième session, a appuyé la recommandation du Groupe de travail plénier tendant à ce que le Secrétariat établisse, pour examen par le Comité à sa cinquante et unième session, un modèle et des directives que les États Membres et les observateurs permanents du Comité suivraient pour établir leur apport à la contribution du Comité sur les questions qu'examinera la Commission du développement durable pour la période 2010-2011 (A/AC.105/911, par. 70).

8. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-cinquième session

Le Sous-Somité scientifique et technique, à sa quarante-cinquième session, était saisi du rapport de la vingt-huitième Réunion interorganisations des Nations Unies sur les activités spatiales (A/AC.105/909) et du rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2008-2009 (A/AC.105/910). Le Sous-Comité a noté que la Réunion interorganisations était convenue de la nécessité de rendre compte au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-

atmosphérique et de rapprocher les dates de ses réunions annuelles de celles des sessions du Comité.

Conformément au paragraphe 10 de la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-cinquième session, a examiné les questions de fond ci-dessous.

Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Le rapport du Sous-Comité sur les travaux de sa quarante-cinquième session présente un compte rendu des activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales en 2007 et 2008 (A/AC.105/911, par. 30 à 40). Le Sous-Comité a recommandé l'approbation du programme d'activités proposé pour 2008 (A/AC.105/911, par. 40). Un représentant du Bureau des affaires spatiales informera le Comité des activités proposées pour 2009.

Conformément au paragraphe 13 de la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a convoqué de nouveau son Groupe de travail plénier qui a examiné, entre autres questions, le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales. Le Sous-Comité a fait sien le rapport du Groupe de travail, qui portait notamment sur l'examen du Programme pour les applications des techniques spatiales (A/AC.105/911, par. 29 et annexe I, par. 4 et 5).

Au paragraphe 19 de sa résolution 62/217, l'Assemblée générale est convenue que les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales, affiliés à l'Organisation des Nations Unies, devraient continuer à rendre compte au Comité de leurs activités chaque année.

Au paragraphe 49 de sa résolution 62/217, l'Assemblée générale est convenue que le Comité devrait poursuivre l'examen d'un rapport sur les activités du Système international de satellites pour les recherches et le sauvetage dans le cadre de l'examen du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales qu'il devait effectuer au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique", et a invité les États Membres à faire part de leurs activités concernant le Système.

Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

Les délibérations du Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-cinquième session, sur le point de l'ordre du jour relatif à l'application des recommandations d'UNISPACE III sont reflétées dans le rapport du Sous-Comité (A/AC.105/911, par. 60 à 72).

Conformément au paragraphe 13 de la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a prié le Groupe de travail plénier d'examiner l'application des recommandations d'UNISPACE III. Le Sous-Comité a fait siennes les recommandations du Groupe de travail concernant l'application des recommandations d'UNISPACE III (A/AC.105/911, par. 61 et annexe I, par. 6 à 13).

Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre

Conformément au paragraphe 16 de la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-cinquième session, a écouté une présentation du secrétariat du Groupe sur l'observation de la Terre sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail décennal en vue d'un Système mondial des systèmes d'observation de la Terre.

Les délibérations du Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-cinquième session, sur ce point, sont reflétées dans le rapport du Sous-Comité (A/AC.105/911, par. 73 à 83).

Débris spatiaux

Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité à sa quarante-cinquième session sur les débris spatiaux dans le rapport du Sous-Comité (A/AC.105/911, par. 84 à 100).

Le Sous-Comité a noté avec une vive satisfaction qu'au paragraphe 26 de sa résolution 62/217, l'Assemblée générale avait approuvé les Lignes directrices du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique relatives à la réduction des débris spatiaux.

Le Sous-Comité a noté qu'il devrait être informé régulièrement par le Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux des éventuelles révisions des Lignes directrices du Comité de coordination relatives à la réduction des débris spatiaux compte tenu de l'évolution des technologies et des pratiques en matière de réduction des débris, et qu'il pourrait modifier les lignes directrices relatives à la réduction des débris spatiaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en fonction de ces révisions (A/AC.105/911, par. 90).

Recours à des systèmes spatiaux à l'appui de la gestion des catastrophes

Le Comité, à sa cinquantième session¹, est convenu que les rapports d'avancement sur le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) et ses futurs plans de travail devraient être examinés par le Sous-Comité scientifique et technique au titre d'un point ordinaire de l'ordre du jour consacré au recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes et que ce point devrait être inscrit à l'ordre du jour de son Groupe de travail plénier. Il est également convenu que le Bureau des affaires spatiales devrait rendre compte au Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-cinquième session, des activités mises en œuvre par le programme SPIDER en 2007.

Les délibérations du Sous-Comité, à sa quarante-cinquième session, sur le recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes, sont reflétées dans le rapport du Sous-Comité (A/AC.105/911, par. 101 à 111).

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 20 (A/62/20), par. 155.

Le Sous-Comité a fait siennes les recommandations du Groupe de travail plénier sur ce point (A/AC.105/911, par. 102 et annexe I, par. 14 à 21).

Faits nouveaux concernant les systèmes mondiaux de navigation par satellite

Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné un point de l'ordre du jour relatif aux faits nouveaux concernant les systèmes mondiaux de navigation par satellite, en tant que nouvelle question ordinaire. Le Sous-Comité a examiné les questions relatives au Comité international sur les GNSS, les dernières évolutions des Systèmes mondiaux de navigation par satellite et leurs nouvelles applications. Conformément au paragraphe 16 de cette résolution, le Sous-Comité a également écouté une présentation du Président du comité international sur les GNSS concernant les activités récentes et futures du comité. Les délibérations du Sous-Comité sur ce point sont reflétées dans le rapport du Sous-Comité (A/AC.105/911, par. 112 à 133).

Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace

Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a poursuivi l'examen du point de l'ordre du jour relatif à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, dans le cadre du plan de travail pluriannuel pour la période 2007-2010, qu'il avait adopté à sa quarante-quatrième session (A/AC.105/890, par. 112 et 113 et annexe II). Les délibérations du Sous-Comité sur ce point sont reflétées dans le rapport du Sous-Comité (A/AC.105/911, par. 134 à 153).

Conformément au paragraphe 14 de la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a convoqué de nouveau son Groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace à sa quarante-cinquième session. Le rapport du Groupe de travail a été approuvé par le Sous-Comité (A/AC.105/911, par. 153 et annexe II).

Le Sous-Comité a noté qu'à sa quarante-cinquième session, le Groupe de travail avait examiné le projet de cadre de sûreté établi par le Groupe d'experts commun du Sous-Comité scientifique et technique et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (document A/AC.105/C.1/L.292). Une version mise à jour compte tenu de certaines des observations des États membres et des révisions apportées par le Groupe d'experts commun, a été transmise aux États membres et aux observateurs permanents du Comité pour commentaires, sous la cote A/AC.105/C.1/L.292/Rev.1.

Objets géocroiseurs

Le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-cinquième session, a examiné le point de l'ordre du jour relatif aux objets géocroiseurs dans le cadre du plan de travail pluriannuel adopté à sa quarante-quatrième session (A/AC.105/890, annexe III). Les délibérations du Sous-Comité à sa quarante-cinquième session, sur le point de l'ordre du jour intitulé "Objets géocroiseurs" sont reflétées dans le rapport du Sous-Comité (A/AC.105/911, par. 154 à 166 et annexe III).

Le Sous-Comité a approuvé le rapport du Groupe de travail sur les objets géocroiseurs, y compris le plan de travail pluriannuel modifié du Groupe de travail pour la période 2009-2011 (A/AC.105/911, par. 166 et annexe III).

Année internationale de l'héliophysique (2007)

Le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-cinquième session, a examiné le point de l'ordre du jour relatif à l'Année internationale de l'héliophysique (2007), conformément au plan de travail triennal adopté à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe I). Le Sous-Comité est convenu que ce point serait examiné au titre d'un point de l'ordre du jour distinct à sa quarante-sixième session, en 2009, et que les États Membres continueraient à lui présenter des rapports sur leurs activités relatives à l'Année internationale de l'héliophysique. Les délibérations du Sous-Comité sur ce point sont reflétées dans le rapport du Sous-Comité (A/AC.105/911, par. 167 à 181).

Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement

Conformément au paragraphe 10 de la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-cinquième session, a poursuivi l'examen de ce point de l'ordre du jour comme thème de discussion distinct. Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité sur ce point dans son rapport (A/AC.105/911, par. 182 à 189).

Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Sous-Comité scientifique et technique

Conformément aux paragraphes 10 et 13 de la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-cinquième session, a prié le Groupe de travail plénier d'examiner un projet d'ordre du jour provisoire de sa quarante-sixième session. Le Sous-Comité a fait siennes les recommandations de Groupe de travail plénier concernant le projet d'ordre du jour provisoire, telles qu'elles figurent dans le rapport de ce dernier (A/AC.105/911, par. 192 et annexe I, par. 27).

Le Groupe de travail plénier est convenu que le thème du colloque organisé par la Fédération internationale d'astronautique (FIA) en 2009 serait "Mieux connaître les changements climatiques et y remédier: le rôle des satellites d'observation de la Terre".

9. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-septième session

Conformément au paragraphe 4 de la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique, à sa quarante-septième session, a examiné les questions de fond ci-après.

État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace

Le Sous-Comité juridique, à sa quarante-septième session a poursuivi l'examen du point de l'ordre du jour intitulé "État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace". Il est rendu compte de ses délibérations sur cette question dans son rapport (A/AC.105/917, par. 31 à 45).

Conformément au paragraphe 6 de la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a convoqué de nouveau son Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace. Le rapport du Groupe de travail a été approuvé par le Sous-Comité (A/AC.105/917, par. 43 et annexe I).

Le Sous-Comité a fait siennes les recommandations tendant à ce que le mandat du Groupe de travail soit prorogé à nouveau d'une année. Il a été convenu que le Sous-Comité, à sa quarante-huitième session, en 2009, examinerait l'opportunité de proroger le mandat du Groupe de travail au-delà de cette période (A/AC.105/917, par. 44).

Le Sous-Comité a fait sienne la recommandation du Groupe de travail de poursuivre son débat sur les questions relatives à la faible participation des États à l'Accord régissant les activités des États sur la Lune et les autres corps célestes à sa quarante-huitième session (A/AC.105/917, annexe I, par.26).

Information concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial

Le Sous-Comité juridique, à sa quarante-septième session, a poursuivi l'examen du point de l'ordre du jour relatif à l'information concernant les activités des organisations internationales dans le domaine du droit spatial. Il est rendu compte de ses délibérations dans son rapport (A/AC.105/917, par. 46 à 56).

Questions portant sur la définition et la délimitation de l'espace et les caractéristiques et l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment les moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications

Le Sous-Comité juridique, à sa quarante-septième session, a poursuivi l'examen de ce point de l'ordre du jour. Il est rendu compte de ses délibérations dans son rapport (A/AC.105/917, par. 57 à 83).

Conformément au paragraphe 7 de la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique a convoqué de nouveau son Groupe de travail sur les questions relatives à la définition et la délimitation de l'espace. Le Sous-Comité a fait sien le rapport du Groupe de travail (A/AC.105/917, par. 82 et annexe II).

Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace

Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique a poursuivi l'examen, à sa quarante-septième session, du point de l'ordre du jour intitulé "Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace" (résolution 47/68 de l'Assemblée générale) en tant que thème de discussion distinct. Le Sous-Comité est convenu que cette question devrait rester inscrite à l'ordre du jour de sa quarante-huitième session. Il est rendu compte de ses délibérations sur cette question dans son rapport (A/AC.105/917, par. 84 à 93).

Examen des faits nouveaux concernant le projet de protocole sur les questions particulières aux biens spatiaux se rapportant à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles

Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique, à sa quarante-septième session, a examiné en tant que thème de discussion distinct les faits nouveaux concernant le projet de protocole portant sur les questions particulières aux biens spatiaux se rapportant à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles. Il est convenu que cette question devrait rester inscrite à l'ordre du jour de sa quarante-huitième session. Il est rendu compte de ses délibérations sur cette question dans son rapport (A/AC.105/917, par. 94 à 109).

Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial

Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique, à sa quarante-septième session, a examiné la question du renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial en tant que thème de discussion distinct. Le Sous-Comité est convenu que cette question devrait rester inscrite à l'ordre du jour de sa quarante-huitième session. Ses délibérations sur ce point sont reflétées dans son rapport (A/AC.105/917, par. 110 à 130).

Échanges généraux d'informations sur les législations nationales ayant trait à l'exploration et aux utilisations pacifiques de l'espace

Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique, à sa quarante-septième session, a examiné la question des échanges généraux d'informations sur les législations nationales ayant trait à l'exploration et aux utilisations pacifiques de l'espace conformément au plan de travail adopté par le Sous-Comité juridique à sa quarante-sixième session (A/AC.105/891, par. 136). Le Sous-Comité est convenu de nommer Irmgard Marboe (Autriche) Président du groupe de travail qu'il doit créer à sa quarante-huitième session en 2009 (A/AC.105/917, par.146).

Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouvelles questions que le Sous-Comité juridique devrait examiner à sa quarante-huitième session

Les délibérations du Sous-Comité à sa quarante-septième session sur ce point de l'ordre du jour sont reflétées dans le rapport du Sous-Comité (A/AC.105/917, par. 148 à 161). Le Sous-Comité est convenu de proposer au Comité d'inscrire les questions signalées dans son rapport à l'ordre du jour de sa quarante-huitième session (A/AC.105/917, par. 151).

10. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle

Au paragraphe 50 de sa résolution 62/217, l'Assemblée générale a prié le Comité de poursuivre, à sa cinquante et unième session, l'examen du point de son ordre du jour intitulé "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle".

11. Espace et société

Au paragraphe 51 de sa résolution 62/217, l'Assemblée générale a prié le Comité de poursuivre, à sa cinquante et unième session, au titre du point de son ordre du jour intitulé "Espace et société", l'examen du thème spécial de discussion "L'espace et l'enseignement".

Conformément à la demande du Comité à sa cinquantième session, le Bureau des affaires spatiales présentera son programme de formation et de renforcement des capacités².

12. L'espace et l'eau

Au paragraphe 52 de sa résolution 62/217, l'Assemblée générale est convenue que le Comité devrait continuer d'examiner, à sa cinquante et unième session, le point de son ordre du jour intitulé "L'espace et l'eau".

13. Coopération internationale en vue de promouvoir l'utilisation de données géospatiales de source spatiale pour le développement durable

Au paragraphe 54 de sa résolution 62/217, l'Assemblée générale est convenue que le Comité devrait continuer d'examiner, à sa cinquante et unième session, le point de son ordre du jour intitulé "Coopération internationale en vue de promouvoir l'utilisation de données géospatiales de source spatiale destinées à des applications géographiques pour le développement durable", conformément au plan de travail pluriannuel adopté par le Comité à sa quarante-neuvième session³.

Conformément au plan de travail pluriannuel convenu lors de la quarante-neuvième session⁴, les délégations sont invitées à faire des présentations d'experts sur les expériences de mise en place d'infrastructures nationales appropriées pour la collecte, le traitement et l'application de données géospatiales de source spatiale, y compris la formation des ressources humaines, l'infrastructure technique et les besoins financiers, ainsi que les arrangements institutionnels. Le Comité a aussi rappelé l'accord auquel il est parvenu à sa quarante-neuvième session, selon lequel le plan de travail pouvait être révisé si nécessaire pour 2009 à la cinquante-deuxième session du Comité⁵.

14. Questions diverses

Projet de cadre stratégique pour la période 2010-2011 (programme utilisations pacifiques de l'espace)

Le Comité sera saisi pour examen du projet de cadre stratégique pour le programme sur les utilisations pacifiques de l'espace pour la période 2010-2011 figurant dans le document A/63/6 (Prog. 5).

² Ibid., *soixante-deuxième session, Supplément n° 20 (A/62/20)*, par. 251.

³ Ibid., *soixante et unième session, Supplément n° 20 (A/61/20)*, par. 301 à 303 et *ibid.*, *soixante-deuxième session, Supplément n° 20 (A/62/20)*, par. 265 et 281.

⁴ Ibid., *soixante et unième session, Supplément n° 20 (A/61/20)*, par. 302 et *soixante-deuxième session, Supplément n° 20 (A/62/20)*, par. 281.

⁵ Ibid., *soixante-deuxième session, Supplément n° 20 (A/62/20)*, par. 281.

Composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2010-2011

Au paragraphe 11 de sa résolution 58/89 du 9 décembre 2003, l'Assemblée générale a entériné l'accord auquel le Comité était parvenu sur la composition future des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires⁶, sur la base des dispositions relatives aux méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires⁷ approuvées par l'Assemblée dans sa résolution 52/56 du 10 décembre 1997.

Conformément aux mesures relatives à la composition future des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires, le Comité doit convenir, à sa cinquante et unième session, de la composition de l'ensemble du Bureau du Comité et de ses bureaux subsidiaires pour la période 2010-2011. À cette fin, les cinq groupes régionaux doivent parvenir à un consensus et communiquer le nom du candidat convenu au Comité⁸.

Rôle et activités futurs du Comité

Au paragraphe 53 de sa résolution 62/217, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que le Comité avait examiné à sa cinquantième session, au titre du point de son ordre du jour intitulé "Questions diverses", la question du rôle et des activités du Comité, et convenu qu'il devrait poursuivre l'examen de cette question à sa cinquante et unième session et en marge de la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique et de la quarante-septième session du Sous-Comité juridique. Le Comité, à sa cinquantième session, a été saisi d'un document de travail soumis par le Président du Comité, intitulé "Rôle et activités futurs du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique" (A/AC.105/L.268 et Corr.1).

Proposition d'introduction d'un nouveau point à l'ordre du jour du Comité

À sa quarante-cinquième session, le Sous-Comité scientifique et technique a noté que la France, à la cinquante et unième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, proposerait qu'un point intitulé "Viabilité à long terme des activités spatiales", soit inclus à l'ordre du jour du Comité à sa cinquante-deuxième session pour examen dans le cadre du plan de travail pluriannuel (A/AC.105/C.1/2008/CRP.11). Le Sous-Comité a également noté que le Comité pourrait réfléchir à la façon dont son Sous-Comité scientifique et technique pourrait contribuer au plan de travail pluriannuel (A/AC.105/911, par.191).

⁶ Ibid., cinquante-huitième session, Supplément n° 20 (A/58/20), annexe II, par. 5 à 9.

⁷ Ibid., cinquante-deuxième session, Supplément n° 20 (A/52/20), annexe I ; voir aussi *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément n°20 (A/58/20)*, annexe II, appendice III.

⁸ Conformément à la recommandation formulée par le Comité à sa quarante-sixième session, le Groupe des États d'Europe orientale occupera la présidence du Comité, le Groupe des États d'Afrique la première Vice-présidence, le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes la deuxième Vice-présidence et la fonction de Rapporteur du Comité, le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États la présidence du Sous-Comité scientifique et technique et le Groupe des États d'Asie la présidence du Sous-Comité juridique pour la période 2010-2011.

Composition du Comité

Dans sa résolution 62/217, l'Assemblée générale a décidé que la Bolivie et la Suisse devraient devenir membres du Comité.

Statut d'observateur

Le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-cinquième session, a pris note des demandes en attente de statut d'observateurs permanents auprès du Comité présentées par l'Organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral et la Secure World Foundation (A/AC.105/911, par. 6). Le Sous-Comité a également pris note de la demande de statut d'observateur permanent auprès du Comité présentée par l'Organisation européenne de télécommunications par satellite (A/AC.105/911, par. 6). Le Sous-Comité juridique, à sa quarante-septième session, a pris note de la demande de statut d'observateur permanent auprès du Comité présentée par l'Organisation européenne de télécommunications par satellite (A/AC.105/917, par.5).

Le Comité, à sa cinquante et unième session, prendra une décision sur chacune de ces demandes.

Questions diverses

Le Comité voudra peut-être examiner d'autres questions s'il y a lieu.

Annexe

Calendrier indicatif des travaux*

Date	Point de l'ordre du jour		Point de l'ordre du jour	
	Matin		Après-midi	
Mercredi 11 juin 2008	1	Ouverture de la session	5	Débat général
	2	Adoption de l'ordre du jour	6	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques
	3	Élection des membres du Comité		
	4	Déclaration du Président	7	Application des recommandations d'UNISPACE III
	5	Débat général		
Jeudi 12 juin 2008	5	Débat général	5	Débat général
	6	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques	6	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques
	7	Application des recommandations d'UNISPACE III	7	Application des recommandations d'UNISPACE III
Vendredi 13 juin 2008	6	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques	8	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-cinquième session
	7	Application des recommandations d'UNISPACE III	9	Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-septième session
	8	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-cinquième session	10	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle
Lundi 16 juin 2008	8	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-cinquième session	8	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-cinquième session
	9	Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-septième session	9	Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-septième session
	10	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle	10	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle
	11	Espace et société		
Mardi 17 juin 2008	9	Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-septième session	11	Espace et société
	10	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle	12	L'espace et l'eau
	11	Espace et société	13	Utilisation de données géospatiales d'origine spatiale pour le développement durable
	12	L'espace et l'eau		

* À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les États membres continueraient de recevoir un calendrier indicatif des travaux sans que cela ne préjuge du temps effectivement nécessaire à l'examen des différents points de l'ordre du jour (*documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, supplément n° 20 (A/50/20), par. 169 b*)).

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Matin</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Après-midi</i>
Mercredi 18 juin 2008	11	Espace et société	12	L'espace et l'eau
	12	L'espace et l'eau	13	Utilisation de données géospatiales d'origine spatiale pour le développement durable
	13	Utilisation de données géospatiales de source spatiale pour le développement durable	14	Questions diverses
	14	Questions diverses		
Jeudi 19 juin 2008	13	Utilisation de données géospatiales de source spatiale pour le développement durable	14	Questions diverses
	14	Questions diverses		
Vendredi 20 juin 2008	15	Rapport du Comité à l'Assemblée générale	15	Rapport du Comité à l'Assemblée générale
